

Communiqué de la CGT FAPT

Vigilance face à la nomination de Marie-Ange Debon à la tête du groupe La Poste

La CGT FAPT exprime ses vives préoccupations concernant la proposition du Président de la République de nommer Marie-Ange Debon, ancienne directrice de Keolis (filiale de la SNCF spécialisée dans le transport public), à la tête du groupe La Poste. Ce choix, effectué sans concertation véritable, intervient dans un contexte marqué par la mobilisation syndicale contre les politiques d'austérité, les restructurations et la dégradation des services publics, qui perdure depuis le 10 septembre 2025.

Une gouvernance préoccupante et risquée pour le service public postal

La CGT FAPT dénonce une gouvernance qui privilégie les logiques budgétaires au détriment des emplois, des conditions de travail et de la qualité du service public. La nomination d'une dirigeante ayant piloté Keolis, acteur clé de la privatisation dans le secteur des transports urbains, alimente nos craintes d'une accélération des politiques de « casse sociale » : suppressions de postes, externalisations, précarisation et restructurations défavorables aux salariés.

Forte de leur expérience, notamment chez Keolis, la CGT FAPT souligne plusieurs risques concrets liés à cette nomination avec des risques identifiés :

- Une accélération des politiques de casse sociale : intensification des suppressions de postes, recours accru à la sous-traitance, précarisation des statuts.
- Une dégradation des conditions de travail : pressions productivistes, non-remplacement des départs, multiplication des restructurations, impact négatif sur l'organisation et la qualité du travail postal.
- La remise en cause des acquis sociaux : affaiblissement des garanties collectives, augmentation de l'intérim, externalisations, et recul des protections syndicales.
- Un affaiblissement du dialogue social : un mode de gouvernance managérial vertical, peu favorable à une concertation réelle avec les organisations syndicales.
- Une menace sur le service public postal universel : recentrage sur la rentabilité, réduction de la présence postale, dégradation de l'accès aux services pour les usagers

- Une baisse potentielle des salaires et un blocage des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) : frein aux revalorisations salariales, restrictions budgétaires au détriment des agents.

Mobilisation pour préserver notre avenir collectif. Face à ces enjeux, la CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser, notamment lors de la grève du 2 octobre, pour défendre :

- Le maintien d'un emploi stable et la fin de la précarité
- La revalorisation des salaires
- La qualité du service public postal
- La véritable négociation sur les conditions de travail
- Nous exigeons également la transparence et la communication claire sur la feuille de route du service public postal avant toute nomination ou décision stratégique

La CGT FAPT considère que cette nomination porte en elle des risques importants pour l'avenir du service public postal et pour nos emplois. Elle renforcera, si elle est maintenue, le désengagement de l'État dans la gestion de La Poste, au profit de logiques purement financières.

Nous appelons tous les salariés à rester vigilants et à continuer à se mobiliser pour défendre notre avenir commun le 2 Octobre sur l'ensemble des territoires.

La CGT FAPT sera à leurs côtés pour faire entendre la voix des agents et pour préserver un service postal de qualité, accessible à tous. Unis, résistons et défendons notre service public !

